

domaine portent atteinte à nos relations privilégiées avec les États-Unis est fautive. Il est tout aussi absurde de prétendre que la surtaxe américaine constitue un geste de représailles à cet égard.

La surtaxe fait partie d'un ensemble complexe de mesures adoptées par le président pour trouver des réponses à certains problèmes de l'économie américaine. La surtaxe sur les importations s'applique également à tous les partenaires commerciaux des États-Unis et pas uniquement au Canada. Prétendre que c'est un geste de représailles politique est complètement ridicule.

Nos liens avec les États-Unis sont si profonds, si variés et si étroits qu'il est impossible qu'une telle situation se reproduise ailleurs dans le monde. Nous comptons nous appuyer sur l'amitié naturelle des Canadiens et des Américains et des gouvernements successifs de nos pays, pour résoudre les difficultés d'ordre économique qui se posent actuellement entre nos pays.

UNE URGENCE: LA CRÉATION D'EMPLOIS

Il faudra créer 1,4 million de nouveaux emplois pendant les années 1970-1975. Ce résultat ne pourra être atteint qu'à la condition que l'économie canadienne bénéficie d'une croissance réelle de plus de 6 p. 100 au cours des trois années à venir. Comme le surplus de la balance commerciale s'affaiblira par rapport à son niveau de 1970, l'économie ne peut compter que sur l'expansion de la demande intérieure pour se rapprocher de nouveau de son "potentiel" de production.

Voici les principales conclusions d'un des rapports du Conseil économique du Canada publié sous le titre *Perspectives de rendement de l'économie, 1971*.

Chaque année, le Conseil évalue le rendement de l'économie par rapport à son potentiel et par rapport aux objectifs qui doivent explicitement retenir l'attention du Conseil. Le Conseil suit donc certains facteurs-clé du rendement de l'économie — par exemple la croissance, l'emploi, les changements des prix et des coûts et l'évolution de la balance des paiements — et tâche de dégager les effets à moyen terme des problèmes économiques que nous rencontrons.

Le rendement récent de l'économie canadienne se situe à quelque 3 à 4 p. 100 au-dessous de son potentiel. En d'autres mots, il y a un écart de quelque trois milliards de dollars, sur base annuelle, entre la production et le revenu qui auraient pu être réalisés si l'économie avait utilisé pleinement la main-d'oeuvre et les autres ressources productives du pays, et ce qui avait été réellement atteint. Avec

un taux de croissance potentiel de production de 5,2 p. 100, l'économie devrait croître à un taux réel de 7 p. 100 pour éliminer l'écart en deux ans; sa croissance annuelle moyenne devrait être de 6,5 p. 100 pour éliminer l'écart en trois ans. Ceci signifie que ce n'est qu'avec un taux de croissance de plus de 6 p. 100 par an que nous pouvons espérer réduire le taux de chômage à quelque 4 p. 100 de la main-d'oeuvre vers le milieu de 1974.

Le présent rapport souligne que le grand défi des années 1970 est celui de la création des emplois en nombre suffisant.

Avec un taux de chômage moyen de quelque 6 p. 100 de la main-d'oeuvre en 1970, le taux de création de nouveaux emplois (en vue d'absorber la croissance naturelle de la main-d'oeuvre et de réduire le chômage à 4 p. 100 par an) devrait atteindre 3,3 p. 100 par an. Ce taux de création de nouveaux emplois est un taux considérablement supérieur à celui que le Canada a pu réaliser entre 1965 et 1970 et qui était de 2,8 p. 100 par an.

Pendant la période de 1970 à 1975, l'emploi devra connaître une expansion bien plus rapide que la main-d'oeuvre. Le taux de création de nouveaux emplois doit tenir compte non seulement de la croissance régulière de notre main-d'oeuvre, mais aussi du besoin de réduire les taux de chômage à un niveau plus bas.

GROUPES D'ÂGE

L'offre de travail augmentera le plus rapidement dans le groupe d'âge de 25 à 34 ans. Le taux de création de nouveaux emplois devrait atteindre 5,6 p. 100 par an entre 1970 et 1975, alors qu'il n'était que de 3,7 p. 100 par an entre 1965 et 1970. En ce qui concerne les hommes dans ce groupe d'âge, le taux de création de nouveaux emplois devrait plus que doubler. C'est aussi le groupe d'âge où le taux de formation de nouvelles familles est particulièrement élevé et qui a donc une grande demande potentielle de logement, de biens de consommation durables et de services urbains. Si on ne parvenait pas à créer un nombre suffisant d'emplois pour ce groupe, il faut s'attendre à des tensions économiques et sociales prononcées pendant les années 1970.

Le taux de croissance de la main-d'oeuvre dans le groupe d'âge plus jeune (de 14 à 24 ans) diminuera entre 1970 et 1975. Mais, même ainsi, les besoins de nouveaux emplois pour ce groupe d'âge restent très importants à cause du taux de chômage élevé qui frappe ce groupe d'âge. C'est dans ce groupe, représentant approximativement un quart de la main-d'oeuvre du pays, que nous trouvons quelque 45 p. 100 de l'ensemble de chômeurs. Trouver des postes de travail adéquats aux jeunes de la population canadienne demeure un défi de taille.